



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LFP VISIOCONFERENCE TEAMS

Auteur : **Arnaud ROUGER** Date : **Mercredi 12 octobre 2022**

Libre Interne à la LFP Interne au service Confidentiel

Réunion du	12/10/2022 à 11h00
Présidée par	M. Vincent LABRUNE

Présents avec voix délibérative	MM. Nasser AL KHELAÏFI, Jean-Michel AULAS, Raymond DOMENECH, Jacques-Henri EYRAUD, Loïc FERY, Alain GUERRINI, Bernard JOANNIN, Sylvain KASTENDEUCH, Gervais MARTEL, Pierre Olivier MURAT, Laurent NICOLLIN, Oleg PETROV, Philippe PIAT, Pierre REPELLINI, Jean-Pierre RIVERE, Eric ROLLAND, Pierre WANTIEZ
Présents avec voix consultative	Arnaud ROUGER Mme Marie-Hélène PATRY
Excusés	M. Noël LE GRAËT MM. Waldemar KITA, Olivier LAMARRE (<i>représenté par Philippe Piat</i>), Max MARTY, François MORINIERE, Karl OLIVE
Assistent	Mmes Nadjette BECHACHE, Stéphanie BOURDAIS MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Christophe CHARMOILLE, Mathieu FICOT



1. Ouverture de la réunion

Vincent LABRUNE remercie les membres pour leur disponibilité, ouvre la séance en rappelant l'objet de celle-ci et passe la parole à Christophe CHARMOILLE.

2. Stratégie digitale

Christophe CHARMOILLE rappelle les enjeux et les objectifs digitaux de la filiale commerciale.

Mathieu FICOT décrit au Conseil le concept du jeu virtuel de Fantasy Football et présente Mon Petit Gazon, leader du Fantasy Football en Europe.

Il détaille ensuite les principes de l'acquisition de MPG par la filiale commerciale, et les termes financiers de la transaction.

Il explique enfin l'ensemble des avantages et opportunités de l'acquisition de MPG pour la filiale commerciale et sa stratégie de développement digitale.

Vincent LABRUNE explique au Conseil le contexte de cette négociation, et met notamment en avant la forte concurrence à laquelle la filiale a dû faire face sur cette opportunité et remercie CVC pour son soutien et sa participation active lors des discussions avec MPG et sa banque d'affaires.

Jean Michel AULAS demande si Martin JAGLIN, fondateur de MPG, a été l'interlocuteur dans ces négociations. Vincent LABRUNE répond par l'affirmative et ajoute que Martin, ainsi que les deux autres membres fondateurs de MPG, intégreront la filiale commerciale et participeront ainsi activement à son développement. Un plan d'incentive à 3 et 5 ans a d'ailleurs été créé, afin de s'assurer de leur parfaite implication dans le projet.

Philippe PIAT demande si des discussions ont déjà commencé avec la société SORARE et rappelle que les activités de SORARE, basées en partie sur l'exploitation combinée d'image collective des joueurs de plusieurs clubs différents, l'ont été depuis des années sans l'autorisation de l'UNFP. Il demande à cet égard que les intérêts de l'UNFP soient pris en considération lorsque la filiale commerciale prendra attache avec SORARE, et que le cas échéant, l'UNFP puisse intervenir dans ces discussions.

Nasser AL KHELAÏFI demande qu'une parfaite coordination soit organisée au préalable avec les clubs afin de préciser les droits respectifs de tous les acteurs concernés et de définir une approche commune afin d'optimiser la valeur commerciale des droits des uns et des autres.



Il ajoute que l'ECA et l'UEFA ont acquis une expertise sur ces sujets et qu'ils avancent de concert. Il propose d'organiser une mise en relation afin de partager les meilleures pratiques de marché.

A propos de SORARE, Vincent LABRUNE confirme que l'UNFP sera consultée, informée et le cas échéant, impliquée dans les discussions à venir. Il remercie également Nasser AL KHELAÏFI pour sa proposition de réunion avec l'ECA et confirme que des réunions préalables seront organisées avec les clubs afin de déterminer la meilleure approche vis-à-vis de SORARE.

Il rappelle enfin, en réponse aux questions de Jean-Michel AULAS et de Loïc FERY, le rationnel et les éléments retenus concernant le prix d'acquisition de la société FANTALEAGUE par la filiale commerciale.

Le Conseil,

Adopte à l'unanimité le rachat de MPG par la filiale commerciale de la LFP.

Vincent LABRUNE
Président